

Ruhe vor dem Sturm?



Andreas Stettler
Geschäftsführer SWV,
Directeur ASAE

Das Titelbild sieht zwar beängstigend aus, dennoch kann in dieser Ausgabe des WEL positiv konstatiert werden, dass die Summe der Unwetterschäden im Jahr 2020 mit knapp 40 Mio. CHF unter den zehn schadenärmsten Jahren der 49-jährigen Messreihe liegt. Für dieses moderate Ergebnis sind einerseits die Hydrologie ausschlaggebend, andererseits aber auch die jahrzehntelangen Bemühungen der Fachexperten für Hochwasserschutz und Wasserbau, welche in unserer Kommission für Hochwasserschutz mit dem Austausch, der Weiterbildung und der Erarbeitung von Empfehlungen einen wichtigen Beitrag leisten.

Gehören somit die Jahre mit überdurchschnittlichen Schadenssummen der Vergangenheit an?

Dies bleibt zu hoffen, aber kürzlich veröffentlichte Studien können auch in eine andere Richtung hindeuten. Mit dem Programm Hydro-CH2018 werden die Konsequenzen hinsichtlich Abflussveränderungen, Gletscherrückgang, Fliessgewässertemperatur etc. gegen Ende des Jahrhunderts aufgezeigt, insbeson-

dere die Auswirkungen bei einem fehlenden wirksamen Klimaschutz. Häufigere und intensivere Starkniederschläge sowie eine höhere Nullgradgrenze verstärken Hochwasser, Hangrutschungen und Überschwemmungen.

Bedrohlich wirken in den nächsten Jahrzehnten auch die aktuellen Ergebnisse und die daraus abzuleitenden Trends aus den Permafrost-Messungen. So sind die Permafrost-Temperaturen in 20 m Tiefe an mehreren Messstationen in den letzten 20 Jahren um 0,8°C angestiegen. Zudem hat die talabwärts gemessene Geschwindigkeit der Blockgletscher gegenüber dem Vorjahr um 21 Prozent zugenommen. Die Auswirkungen zeigen sich bereits heute, haben doch die Schäden infolge Sturzprozessen (siehe Titelbild) im letzten Jahr gegenüber der Messreihe 2002–2019 von 1 auf 8 Prozent der Schadenssumme zugenommen. In diesem Bereich werden wir alle als Planer, Betreiber oder Besitzer von Infrastrukturen im und am Wasser gefordert sein.

Le calme avant la tempête?

Bien que la photo de couverture puisse être anxiogène, on peut néanmoins constater avec certitude dans ce numéro de WEL que la somme totale des dommages causés par les intempéries en 2020, soit un peu moins de 40 millions de francs, fait partie des dix années où les dommages ont été les moins importants dans la série de mesures de 49 ans. Ce résultat modéré est dû d'une part à l'hydrologie, mais aussi aux efforts déployés depuis des décennies par les spécialistes de la protection contre les crues et de l'aménagement hydraulique, apportant ainsi une contribution importante à notre Commission pour la protection contre les crues par le biais d'échanges, de formations continues et de l'élaboration de recommandations.

Cela signifie-t-il que les années où les montants des dommages étaient supérieurs à la moyenne appartenaient au passé ?

Nous ne pouvons que l'espérer, mais des études récemment publiées peuvent aussi indiquer une direction différente. Le programme Hydro-CH2018 montre les conséquences d'ici la fin du siècle, en particulier les effets en l'absence d'une protection climatique ef-

ficace, en termes de modification des écoulements, de recul des glaciers, de température des cours d'eau, etc. Des précipitations importantes plus fréquentes et plus intenses et une limite du zéro degré plus élevée renforceront les crues, les glissements de terrain et les inondations.

Les résultats actuels des mesures du permafrost et les tendances qui en découlent auront également un effet menaçant dans les décennies à venir. Par exemple, les températures du pergélisol à une profondeur de 20 m dans plusieurs stations de mesure ont augmenté de 0,8°C au cours des 20 dernières années. En outre, la vitesse des blocs glaciaires mesurée en aval a augmenté de 21 % par rapport à l'année précédente. Les effets sont déjà visibles, puisque les dommages dus aux processus de chute (comme sur la photo de couverture) sont passés de 1 à 8 % du total des dommages l'année dernière par rapport à la série de mesures 2002–2019. Dans ce domaine, nous serons tous mis au défi en tant que planificateurs, exploitants ou propriétaires d'infrastructures dans et autour de l'eau.

